

221C0434  
FR0000060402-FS0135

25 février 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p style="text-align: center;"><b>ALBIOMA</b>  (Euronext Paris)</p>
---

Par courrier reçu le 25 février 2021, la société Kabouter Management LLC<sup>1</sup> (401 N. Michigan Avenue, Suite 2510, Chicago, IL 60611 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 février 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALBIOMA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 1 596 011 actions ALBIOMA représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALBIOMA sur le marché.

---

<sup>1</sup> La société Kabouter Management LLC est contrôlée par la société Kabouter Holdings, Inc., elle-même contrôlée par M. Peter Zaldivar à hauteur de 51% et par M. Marcel Houtzager à hauteur de 44%. Il est précisé que MM. Zaldivar et Houtzager et la société Kabouter Holdings, Inc. ne détiennent directement aucune action ALBIOMA.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 31 641 910 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.